

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 3 avril 2023

Ville de Peille**Département des
Alpes-Maritimes****Arrondissement
de Nice****Délibération
n°2023_38****Nombre de conseillers
en exercice : 19****Nombre de présents :
15****Nombre de votants :
17**

L'an deux mille vingt-trois et le trois avril à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de PEILLE, régulièrement convoqué le vingt-huit mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance publique en nombre prescrit par la loi, dans l'Hôtel de Ville de PEILLE, sous la présidence de Monsieur Cyril PIAZZA, Maire.

Présents : M. Cyril PIAZZA, Maire ; M. Serge CASTAN, Mme Béatrice ELLUL, M. Bernard GIRAUD, Mme Christiane DELAIRE, Adjoint ; M. Jean-Marc SIMONI, Adjoint Spécial ; Mme Jessica JAMES, Mme Christine MOLINO, M. Adrien ARSENTO, Mme Nicole OUDINOT, Mme Michelle NOERO, Mme Emilie PLAZA MORENO, M. Christophe LERICHE, M. Damien SCANDOLA, M. Sébastien GOUBELY, Conseillers Municipaux

Ont donné procuration :

M. François ALZIARI, Adjoint au Maire, à M. Cyril PIAZZA, Maire
Mme Alicia MENARDO, Conseillère Municipale, à Mme Béatrice ELLUL, Adjointe au Maire

Absents excusés : M. Christian CRISCI, Mme Marie COMPAN, Conseillers Municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Nicole OUDINOT, Conseillère Municipale.

Objet de la délibération : Demande de subvention au Conseil Départemental des Alpes-Maritimes pour l'appel à projet SMART DEAL 2022 pour un projet de salle de réalité virtuelle autour des activités sportives et culturelles de la commune de Peille

Monsieur le Maire indique à l'assemblée communale qu'un devis d'un montant de 38 020€ HT de la société VIP STUDIO 360 lui a été présenté pour le projet d'une salle de réalité virtuelle autour des activités sportives et culturelles de la commune de Peille.

Cette salle serait située dans le local de la gare SNCF et permettrait au public de découvrir la commune à travers une visite virtuelle enrichie à 360° de la commune sur différents thèmes (circuit de l'eau, randonnées, circuits VTT, chemin chapelles, etc...).

Monsieur le Maire a souhaité que le dossier de candidature de la commune de Peille soit déposé sur la plateforme en ligne du département « mes démarches 06 » ce qui a été fait dans les temps.

AR Prefecture

006-210600912-20230403-2023_38-DE
Reçu le 06/04/2023

Il propose au conseil municipal par la présente délibération de solliciter le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes dans le cadre de l'appel à projet SMART DEAL 2022 suivant le plan de financement ci-dessous :

Subvention du Conseil Départemental :.....30 416,00 € HT

Autofinancement communal :.....7 604,00 € HT

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Sollicite le soutien financier du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes dans le cadre de l'appel à projet SMART DEAL 2022 pour un projet de salle de réalité virtuelle autour des activités sportives et culturelles de la commune de Peille.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour copie conforme,
le Maire,
Cyril PIAZZA.



La présente délibération est susceptible d'être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa date d'exécution :
- soit en exerçant un recours administratif (gracieux ou hiérarchique)
- soit en exerçant un recours contentieux devant les juridictions administratives.